

**MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DE DRUMMOND**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité de Durham-Sud, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h, à la salle des
loisirs sise au 130 rue Principale.**

Sont présents :

Monsieur le conseiller Hilarius Peter
Madame la conseillère Ginette Laliberté
Monsieur le conseiller Patrice Godin
Monsieur le conseiller Bernard Martel
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
Madame la conseillère Karine Trahan

Tous formant quorum sous la présidence de madame Sylvie Laval, mairesse.

Est également présente, madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-
trésorière.

2024-11-294

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h 01

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption – Séance ordinaire du 7 octobre et extraordinaire du 21 octobre
2024.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer mois d'octobre 2024

4.2 Gratuité – Salle des loisirs pour enfants - école à la maison

4.3 La grande semaine des Tout-Petits – Municipalité amie des enfants

4.4 Dépôt - Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond – Acceptation de la
subvention

4.5 Formation – Comptabilité fiscale

4.6 DHC avocats – Forfait téléphonique 2025

4.7 Dépôt – Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation
foncière – Exercice financier 2025

4.8 Dépôt – Programme d'aide à la voirie locale – Amélioration 2022 – V1, V2 et
V3

4.9 Budget révisé 2024 PU-REG Déficit d'exploitation – Société d'habitation du
Québec

4.10 Ensemble pour la vie – agir en sentinelle pour la prévention du suicide

4.11 Donation – Chœur Bella Voce – Campagne de financement 2025

4.12 Approbation d'achat – Climatisation et chauffage bureau municipal

4.13 Point retiré

4.14 Abonnement annuel – Réseau d'information municipale RIM

4.15 Date de présentation du budget – 12 décembre 2024

4.16 Rencontre citoyenne – 9 novembre 2024 dès 13h

4.17 Commémoration – Légion de Richmond – 6 novembre 13 h 30

4.18 Service de gestion documentaire / MRC de Drummond

4.19 Autorisation – Maryse Deslandes, archiviste – 2024

4.20 Autorisation – plateforme Munys

4.21 Autorisation – offre de service FQM – entente promoteur

4.22 Décompte progressif définitif – 12^e Rang Est – Pavage Drummond

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

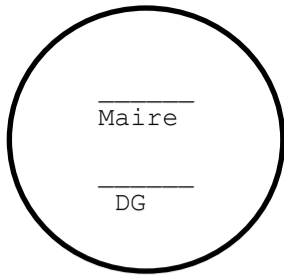
5.1 Dépôt du rapport du service incendie d'octobre 2024

5.2 SIUCQ – Contribution 2025

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

6.1 Rapport du responsable des travaux publics d'octobre 2024

6.2 Devis – balayage de chaussée du Transport et Mobilité durable Québec 2025-
2027



- 6.3 Sel d'hiver – Octroi du contrat saison 2024-2025
- 6.4 Octroi d'achat – Tracteur
- 6.5 Déplacement des panneaux de limites de vitesse

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Offre de service – matières résiduelles
- 7.2 Intervention d'entretien d'un cours d'eau – Branche 47 du ruisseau Giguère

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 8.1 Rapport des inspecteurs de la MRC de Drummond pour les permis et autres – octobre 2024
- 8.2 Rapport de l'inspectrice – nuisance – octobre 2024

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Rapport du mois octobre 2024 – Bibliothèque
- 9.2 Gratuité – Souper d'automne – Comité de l'orgue et du patrimoine religieux de Durham-Sud
- 9.3 Gratuité – Comité des activités de la bibliothèque municipale – TAMTAM MANIA
- 9.4 Déboursé – Comité des Loisirs de Durham-Sud – chapiteau
- 9.5 Rapport du comité – Partenaire 12/18 – octobre 2024

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-11-295

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2024-11-296

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu les procès-verbaux suivants :

- Séance ordinaire du 7 octobre 2024
- Séance extraordinaire du 21 octobre 2024

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu

D'adopter les procès-verbaux du 7 et 21 octobre 2024.

Adoptée

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2024-11-297

4.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Yvan Courchesne
Et résolu

D'adopter la liste des comptes du mois d'octobre 2024 et remise aux membres du Conseil municipal :

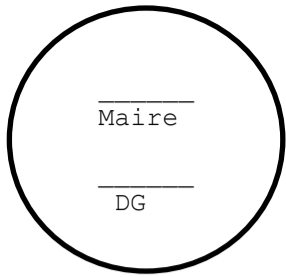
Comptes du mois d'octobre à payer :	25 402.01 \$
Comptes du mois d'octobre payés :	<u>67 890.51 \$</u>
Total	93 292.52 \$

Adoptée

2024-11-298

4.2 GRATUITÉ – SALLE DES LOISIRS POUR ENFANTS - ÉCOLE À LA MAISON

Considérant que certains jeunes citoyens reçoivent une formation académique à la



maison ;

Considérant la demande de gratuité déposée par madame Raphaëlle Sauvé afin d'obtenir l'accès à la salle des Loisirs de Durham pour les enfants dont l'enseignement est donné à la maison, puissent profiter d'un emplacement pour s'amuser et échanger avec d'autres jeunes ;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu

Que le Conseil accorde la gratuité de salle des loisirs de Durham le jeudi entre 13 h et 17 h selon les disponibilités au calendrier au moment de la confirmation de date à la réception.

Adoptée

4.3 LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS – MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS

2024-11-299

Considérant que la neuvième édition de la *Grande semaine des tout-petits* se tiendra du 18 au 24 novembre 2024 ;

Considérant que tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent ;

Considérant que cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux*. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement ;

Considérant que la *Grande semaine des tout-petits* a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits ;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité ;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt ;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille ;

Considérant que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge ;

Considérant que les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles ;

Considérant que les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés ;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu

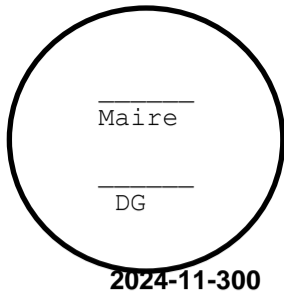
Que le Conseil autorise la mairesse à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, La *Grande semaine des tout-petits* ;

Que le Conseil autorise la mairesse à procéder à la Levée du drapeau de la Grande semaine des tout-petits, et invite les membres du Conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

Adoptée

4.4 DÉPÔT - FONDS DE LA RURALITÉ DE LA MRC DE DRUMMOND – ACCEPTATION DE LA SUBVENTION

La directrice générale dépose devant le Conseil une communication de la MRC de Drummond qui certifie l'acceptation d'aide financière du projet de clôtures sur le site de la salle des Loisirs de Durham-Sud d'une valeur financière par subvention de 11 779 \$. Le protocole d'entente FRU-2024-43 est aussi déposé en pièce jointe



devant le Conseil. Le Conseil en a été informé.

4.5 FORMATION – COMPTABILITÉ FISCALE

Considérant qu'une formation est disponible avec le vérificateur externe de la firme comptable Daniel Tétreault concernant la comptabilité fiscale de la Municipalité de Durham-Sud ;

Considérant que Caroline Dubois, technicienne comptable de la Municipalité, désire suivre cette formation appuyée par la directrice générale et greffière-trésorière dans sa demande au Conseil ;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu

Que la formation comptable offerte par Daniel Tétreault, CPA auditeur pour la Municipalité de Durham-Sud pour la somme de 350 \$ (taxes en sus) pour une journée complète incluant breuvage et repas soit accordée à Caroline Dubois, technicienne comptable de Durham-Sud ;

Que les frais de kilométrage soient remboursés à madame Dubois sous le numéro de GL 02-130-00-310 ;

Que la dépense soit affectée au compte budgétaire #02-130-00-454.

Adoptée

2024-11-301

4.6 DHC AVOCATS – FORFAIT TÉLÉPHONIQUE 2025

Considérant que le forfait téléphonique avec DHC avocats se termine au 31 décembre 2024 ;

Considérant que le service téléphonique de consultation juridique pour l'année 2025 demeure le même prix qu'en 2024 soit 400 \$ (taxes en sus) ;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

De renouveler l'entente de service téléphonique de consultation juridique pour l'année 2025 avec Me Rino Soucy de la firme d'avocats DHC pour la somme de 400 \$ (taxes en sus).

Que la dépense soit affectée au compte budgétaire # 02-130-00-412.

Adoptée

4.7 DÉPÔT – PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EXERCICE FINANCIER 2025

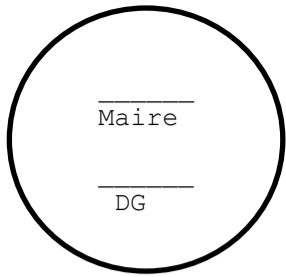
La directrice générale dépose devant le Conseil la déclaration de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de l'exercice financier 2025.

- Proportion médiane : 81 %
- Facteur comparatif : 1.23

Le Conseil en a été informé.

4.8 Dépôt – Programme d'aide à la voirie locale – Amélioration 2022 – V1, V2 et V3

La directrice générale dépose devant le Conseil un état de dépôt de 20 000 \$ du programme de subvention PPA-ES du volet amélioration V1, V2, V3 de l'année 2022. Le Conseil en a été informé.



2024-11-302

4.9 Budget révisé 2024 PU-REG Déficit d'exploitation – Société d'habitation du Québec

Considérant que la Société d'habitation du Québec – direction de l'habitation sociale déclare dans son budget révisé de l'année 2024 un déficit d'exploitation aux documents déposés devant le Conseil municipal de Durham-Sud;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu

Que le Conseil municipal accepte le budget révisé déficitaire de l'année 2024 tel que déposé par la Société d'habitation du Québec.

Adoptée

2024-11-303

4.10 Ensemble pour la vie – agir en sentinelle pour la prévention du suicide

Considérant la demande déposée le 10 octobre 2024 du Centre d'Écoute et de Prévention Suicide Drummond à participer au projet « *Ensemble pour la Vie* » rendu possible grâce au soutien financier du Fonds d'aide et de soutien aux organismes de la MRC de Drummond (FASO);

Considérant que le projet se tiendra de septembre 2024 à septembre 2025 et qui vise à dispenser la formation « *AGIR en sentinelle pour la prévention du suicide* » gratuitement dans l'objectif de former 12 sentinelles dans chaque municipalité de la MRC afin de diminuer le taux de suicide dans les communautés;

Considérant que ces sentinelles sont des personnes adultes qui s'engagent de façon volontaire et bénévole dans leur milieu pour la prévention du suicide dans leur Municipalité;

Considérant que le Conseil municipal est invité à joindre ce projet porteur pour l'avenir de la Municipalité, en plus de permettre aux citoyens de vivre dans un environnement plus sain, sécuritaire et épanouissant;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

Que les adultes, citoyens, conseillères, conseillers, directrices générales, enseignants, club social, les activités bénévoles reconnues pour leurs qualités d'écoute peuvent s'engager d'une façon volontaire à jouer le rôle de sentinelle pour la prévention suicide ;

Que les personnes admissibles au programme avisent, **avant le 1^{er} décembre**, la directrice générale, madame Carole Pigeon, du souhait de suivre une formation au projet « *Ensemble pour la vie* » en faisant parvenir nom, adresse, courriel et numéro de téléphone à l'adresse de courriel dg@durham-sud.com .

Adoptée

2024-11-304

4.11 Donation – Chœur Bella Voce – Campagne de financement 2025

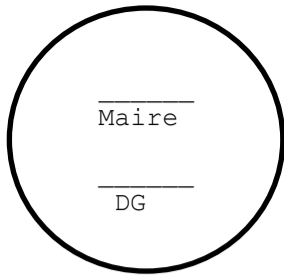
Monsieur Hilarius Peter se retire de ce point.

Considérant une demande de commandite de la campagne de financement 2025 déposée le 21 octobre pour le Cœur Bella Voce de Drummondville;

Considérant que depuis 2011, le Chœur Bella Voce, en plus de permettre à des gens de la communauté et des environs de pratiquer un loisir culturel tout en se développant musicalement au sein de celui-ci. Au cours de la prochaine année, le Chœur offrira deux événements musicaux de grande qualité au public de la région.

Considérant que le plan de visibilité et de commandite se lit comme suit :

- Présentateur officiel 2 500 \$ et plus



- Partenaire principal 1 000 \$ et plus
- Partenaires majeurs 500 \$ et plus
- Partenaires 300 \$ et plus
- Partenaires amis 50 \$

Qui représente l'inscription du nom de la Municipalité dans la présentation PowerPoint, sur le site Web de Chœur Bella Voce et l'émission d'un reçu officiel pour don de bienfaisance ;

Considérant qu'un montant de 150 \$ a été donné en 2023 par la Municipalité de Durham-Sud à l'organisme en titre;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu,

Que la Municipalité de Durham-Sud désire participer à la campagne de financement 2025 de Chœur Bella Voce par une contribution financière de 150 \$.

Que la dépense soit affectée au compte budgétaire # 02-190-00-970.

Adoptée

2024-11-305

4.12 Approbation d'achat – Climatisation et chauffage bureau municipal

Considérant que la thermopompe utilisée au bureau municipal de Durham-Sud a déjà plus de 40 ans d'usures et qu'elle démontre des bris qui ne peuvent être réparés, considérant qu'il est impossible de trouver les pièces de remplacement;

Considérant que le projet Éco Énergie 360 présentée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dont l'offre de travail de recherche d'énergie écoresponsable et économique ainsi qu'un plan de subvention et autres gratuitement;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

De participer au programme Éco Énergie 360 de la FQM afin d'établir quelle thermopompe sera suffisante pour le bureau municipal.

Adoptée

4.13 Point retiré

2024-11-306

4.14 Abonnement annuel – Réseau d'information municipale RIM

Considérant le lot d'information distribuer par le Réseau d'information Municipal (RIM) et les services d'offre d'emploi;

Considérant que le coût d'adhésion pour l'année 2025 est de 300 \$ (taxes en sus);

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu,

Que l'abonnement annuel du Réseau d'information municipale (RIM) pour la somme de 300 \$ (taxes en sus) pour l'année 2025 soit payé.

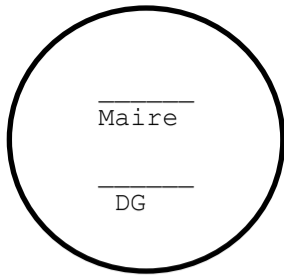
Que la dépense soit affectée au compte budgétaire #02-190-00-670-10.

Adoptée

4.15 Date de présentation du budget – 12 décembre 2024

Madame Sylvie Laval, mairesse avise le Conseil et les citoyens que le budget 2025 sera déposé en séance extraordinaire le 12 décembre prochain à 19h à la Salle des Loisirs de Durham-Sud. Le Conseil en a été informé.

4.16 Rencontre citoyenne – 9 novembre 2024 dès 13h



Madame Sylvie Laval, mairesse avise les citoyens qu'une Rencontre citoyenne se tiendra le 9 novembre prochain dès 13h à la salle des loisirs de Durham-Sud. L'ordre du jour sera présenté incessamment. Le Conseil en a été informé.

2024-11-307

4.17 Commémoration – Légion de Richmond – 6 novembre 13 h 30

Considérant que le 6 novembre prochain sera célébrée la commémoration de nos disparus par la Légion d'honneur filière 15 de Richmond devant le mémorial de la Municipalité de Durham-Sud;

Considérant qu'une couronne sera présentée en mémoire à nos disparus;

Il est proposé par monsieur Yvan Courchesne
Et résolu,

Qu'une somme de 50 \$ (taxes en sus) soit émise pour l'achat d'une couronne disponible à la Légion de Richmond filière 15;

Que la dépense soit affectée au compte budgétaire # 02-190-00-970-02.

Adoptée

2024-11-308

4.18 Service de gestion documentaire / MRC de Drummond

Considérant que les organismes publics sont soumis à plusieurs obligations légales relatives à la gestion de leurs documents et de leurs archives;

Considérant qu'une ressource professionnelle est nécessaire à la réalisation de différentes tâches de nature archivistique, afin de permettre aux municipalités locales de s'acquitter de leurs obligations légales en matière de gestion documentaire;

Considérant que la ressource professionnelle présentement à l'embauche sous contrat avec la municipalité de Durham-Sud prendra fin en 2027;

Considérant que la MRC de Drummond évalue la possibilité de mettre sur pied un service de gestion documentaire pour les municipalités locales de son territoire, à la demande des directions générales;

Considérant que le service de gestion documentaire de la MRC de Drummond pourrait effectuer différents travaux de nature archivistique selon les besoins de la Municipalité;

Considérant que le coût annuel par municipalité pour le service de gestion documentaire variera en fonction du nombre de municipalités adhérentes;

Considérant que si le projet va de l'avant et que la Municipalité y adhère, elle devra faire l'acquisition du logiciel de gestion documentaire Constello dont le coût variera également selon le nombre de municipalités adhérentes;

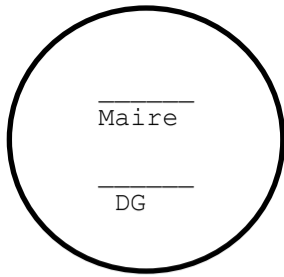
Considérant qu'une offre de service a été transmise aux municipalités le 28 août 2024 à cet effet;

Considérant qu'à cette étape, la MRC de Drummond souhaite connaître l'intérêt des municipalités à adhérer au service de gestion des archives;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

Que la Municipalité de Durham-Sud signifie son intérêt à la MRC de Drummond à adhérer à un service de gestion des archives selon le nombre de municipalités adhérentes comme mentionné à sa résolution précédente et portant le numéro 2024-09-234 adoptée en septembre dernier et qui se lit comme suit :

" Que le Conseil appuie la demande de la directrice générale et greffière-trésorière, de se joindre aux autres municipalités participantes pour le service de gestion des archives offertes par la MRC de Drummond et d'adhérer à l'achat en groupe du



logiciel d'archives Constello à la condition qu'au moins 16 municipalités adhèrent au projet".

Adoptée

2024-11-309

4.19 Autorisation – Maryse Deslandes, archiviste – 2024

Considérant le travail de l'archiviste pour le déclassement, l'implantation d'un nouveau calendrier de conservation des archives municipales effectué en 2024;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu,

De payer la somme de 2 338.50 \$ (taxes en sus) pour les services de madame Maryse Deslandes, archiviste à la facturation portant le numéro 2409301;

Que la dépense soit affectée au compte budgétaire # 02-130-00-410.

Adoptée

2024-11-310

4.20 Autorisation – plateforme Munys

Considérant que la plateforme Munys offerte par l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) sous la forme d'un calendrier virtuel facilitant les échéanciers nombreux demandés par les instances gouvernementales au Québec est maintenant disponible pour les directeurs généraux membres de l'association;

Considérant que l'installation de la plateforme est disponible pour la somme de 405 \$ (taxes en sus) pour la première année et de 325 \$ (taxes en sus) pour les années subséquentes;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu,

D'accorder la dépense et de procéder à son installation le plus rapidement possible;

Que le coût de 405 \$ (taxes en sus) soit déboursé à l'ADMQ et que la direction générale en fasse l'usage;

Que la dépense soit affectée au compte budgétaire # 02-1430-00-414.

Adoptée

2024-11-311

4.21 Autorisation – offre de service FQM – entente promoteur

Considérant qu'un règlement sur les ententes de promoteurs est nécessaire afin d'établir des normes et règles concernant les possibilités d'entente avec des promoteurs;

Considérant qu'une entente de promoteur doit être composée par des personnes qualifiées et par un ingénieur;

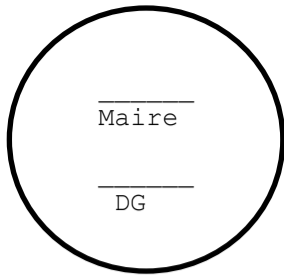
Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre ce service à ses membres pour la somme horaire de 175 \$;

Considérant que la FQM offre 4 heures de service gratuitement à ses membres;

Considérant que la FQM évalue à environ 12 heures de travail pour les deux mandats;

Considérant qu'un montant de 5 % de frais administratifs et technologiques est facturé sur les honoraires précités;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu,



Que la directrice générale soit autorisée par le Conseil à signer l'entente de service avec la FQM au taux horaire de 175 \$ sur une estimation d'environ 12 heures de travail pour l'élaboration d'un règlement et d'une entente relative à la rédaction des documents reliés à la demande.

Adoptée

2024-11-312

4.22 Décompte progressif définitif – 12^e Rang Est – Pavage Drummond

Entendu que les travaux de voirie et de pavage effectués au 12^e Rang Est de Durham-Sud sont terminés;

Considérant qu'une somme équivalente à 5 % des travaux effectués était retenue jusqu'à l'autorisation de la firme d'expert EXP par une visite d'acceptation définitive des travaux effectués par Pavage Drummond;

Il est proposé par monsieur Yvan Courchesne
Et résolu,

Que la somme de 27 865.07 \$ (taxes en sus) soit payée à Pavage Drummond sous le numéro de référence SHE-23002812-A0 (DUSM);

Que la dépense soit affectée au surplus budgétaire.

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Information – Rapport du directeur service incendie du mois d'octobre 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport du directeur du service incendie du mois d'octobre 2024. Il est fait mention que les pompiers ont été présents lors de la soirée de l'Halloween.
Le Conseil en a été informé.

2024-11-313

5.2 SIUCQ – Contribution 2025

Considérant les Services d'intervention d'urgence civils du Québec (S.I.U.C.Q.) lors d'intervention d'urgence en sécurité civile :

Considérant que le SIUCQ peut être présent afin de soutenir la SQ, le service incendie, un officier municipal ou toute autre personne désignée par la Municipalité lors d'incident;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

Que la Municipalité de Durham-Sud refuse le service du SIUCQ pour l'année 2025.

Adoptée

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

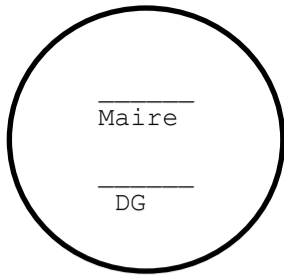
6.1 Rapport du responsable des travaux publics et de voirie du mois d'octobre 2024

La directrice générale dépose le rapport du responsable des travaux publics et de voirie du mois d'octobre 2024. Le Conseil en a été informé.

2024-11-314

6.2 Devis – balayage de chaussée du Transport et Mobilité durable Québec 2025-2027

Considérant que certaines artères de rues appartiennent au Transport et Mobilité durable du Québec et qu'une offre de contrat pour l'entretien de balayage de



chaussées pour un total de 3,179 kilomètres est déposée devant Conseil;

Considérant le devis du balayage de chaussée, l'entrepreneur s'engage à effectuer les travaux de balayage de chaussée (seulement aux endroits où il y a des bordures, trottoirs, musoirs ou ponts) située sur le réseau du ministère selon les endroits décrits aux bordereaux des quantités pour les années 2025, 2026 et 2027;

Considérant que le devis, si la Municipalité accepte le contrat, doit être retourné avant le 6 décembre 2024 au ministère des Transports de la Mobilité durable;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

Que la Municipalité de Durham-Sud autorise sa directrice générale à signer ledit contrat de balayage de chaussée sur 3,179 kilomètres appartenant au ministère des Transports de la Mobilité durable et à présenter les documents requis pour le remboursement maximum de 2 225.30 \$ autorisé au devis.

Adoptée

2024-11-315

6.3 Sel d'hiver – Octroi du contrat saison 2024-2025

Considérant qu'une demande de soumission a été déposée par le responsable de la voirie et des travaux publics pour le sel requis en saison hivernale lors du déneigement des rues et rangs de la Municipalité de Durham-Sud;

Considérant que deux soumissions ont été sollicitées par du gré à gré :

- Sel Warwick pour la somme de 7 630 \$ (taxes en sus)
- Sel Ice Cat pour la somme de 7 592.90 \$ (taxes en sus)

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu,

Que le Conseil autorise l'achat de sel pour la saison hivernale 2024-2025 qui sera utilisé par les travaux de voirie lors du déneigement. Que l'octroi du contrat soit donné à Sel Ice Cat pour la somme de 108.47 \$ / la tonne x 70 tonnes pour un montant total de 7 592.90 \$ (taxes en sus).

Adoptée

2024-11-316

6.4 Octroi d'achat - Tracteur

Considérant que le tracteur utilisé par le département de la voirie démontre une fin de vie et qu'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un tracteur pour le déneigement de la saison hivernale;

Considérant que deux soumissionnaires ont été contactés pour l'acquisition d'un tracteur usagé :

- | | | |
|------------------------|-----------------------|-----------|
| • Agritex Richmond | John Deere 5115R 2017 | 92 855 \$ |
| • Kubota Drummondville | Kubota M5-111HDCC24 | 97 970 \$ |

Considérant que le tracteur Case doit être retourné aux soumissionnaires pour la somme de :

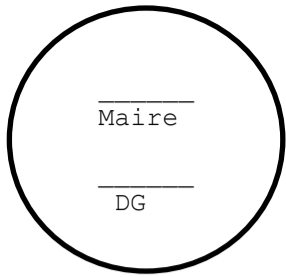
- Agritex Richmond 25 000\$
- Kubota Drummondville 14 000 \$

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu,

Que le Conseil autorise la directrice générale à prendre entente avec le fournisseur de service afin de conclure l'achat d'un tracteur John Deere 511R2 2017 pour la somme de 92 885 \$ moins la remise du tracteur Case de 25 000 \$ et selon la soumission déposée par Agritex Richmond;

Que le Conseil autorise la directrice générale, Carole Pigeon et la mairesse Sylvie Laval à signer l'achat au nom de la municipalité de Durham-Sud;

Que le Conseil opte pour le financement sur 7 ans à un taux de 3.75 % pour une somme mensuelle de 923.60 \$;



Qu'un règlement d'emprunt sera préparé en ce sens;

Le Conseil a pris connaissance des documents explicatifs dudit achat.

Adoptée

2024-11-317

6.5 Déplacement des panneaux de limites de vitesse

Attendu qu'une demande de déplacement des panneaux de limites de vitesse auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec est déposée en séance tenante;

Attendu que la municipalité a comme priorité de faciliter, d'encourager et de sécuriser les déplacements à pied, à vélo et en quadriporteur;

Attendu qu'à trois des quatre entrées du périmètre urbain, les panneaux de changement de limite de vitesse sont installés précisément sur la limite du périmètre urbain;

Considérant que les travaux effectués à l'été 2024 sur la signalisation à l'intérieur du périmètre ont inclus, à notre grande surprise et sans que nous ayons fait cette demande, un déplacement de la limite de 80km/h sur le rang 10 vers l'intérieur du périmètre urbain plutôt qu'à sa limite extérieure et qu'aucune raison ou justification n'ait été fournie;

Considérant que sur la portion de 500m du rang 10 située à l'intérieur du périmètre urbain et dont la limite de vitesse est depuis l'été 2024 de 80km/h, il y a 7 bâtiments résidentiels et que le règlement de zonage permet la construction de bâtiments résidentiels dans cette zone;

Considérant que dans cette portion de 500m du rang 10, une limite de 40km/h permettrait plus de sécurité pour la circulation de véhicules aux entrées charretières;

Considérant que la position actuelle des panneaux de 40km/h et de 80km/h n'est qu'à 100m d'une courbe à 90°, que les automobilistes n'ont donc que 100m pour passer de 80km/h à 40km/h avant de s'engager dans la courbe, et que la vitesse, les distractions, la fatigue et les manœuvres imprudentes risquent d'accroître le nombre d'accidents dans le virage;

Considérant qu'en novembre 2023, sur une portion de la route 116 située à l'intérieur du périmètre urbain où la limite est de 50km/h, un usager de quadriporteur a subi une collision mortelle par un véhicule qui dépassait de beaucoup la limite permise;

Considérant que plus de 50% de la population Durhamicienne habite à l'intérieur du périmètre urbain, que seulement 5% des voies carrossables de Durham-Sud sont situées à l'intérieur du périmètre urbain et que ces résidents sont en droit de vivre dans un milieu où les limites de vitesse favorisent la tranquillité et déplacements actifs sécuritaires;

Considérant que l'emplacement actuel du panneau de 80km/h constitue un retour en arrière et qu'il normalise et banalise les accélérations rapides alors qu'on est toujours dans le périmètre urbain où les hautes vitesses ne sont pas souhaitables et ne créent pas un environnement sécuritaire pour les piétons, cyclistes et quadriporteurs;

Considérant que la municipalité reçoit des revendications de la part de résidents pour que la vitesse sur cette section de route soit diminuée;

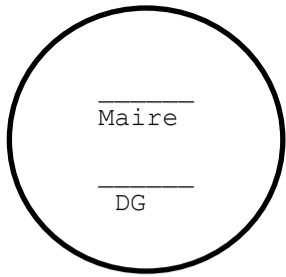
Considérant que sur le rang 10 et la rue Principale, la signalisation est de l'autorité du ministère des Transports du Québec;

Considérant la circulation accrue de piétons, de cyclistes et de quadriporteurs dans le périmètre de la salle des loisirs;

Considérant la présence d'une forte courbe (50 degrés) de la rue Principale directement devant la salle des loisirs;

Considérant le déplacement des panneaux de limites de vitesse effectué par le MTMD à l'été 2024 sur la route 116 Est à la limite du périmètre urbain (sans que, contrairement à ce qui avait été annoncé par le MTMD, le marquage au sol n'ait été par la suite modifié);

Il est proposé par monsieur Patrice Godin



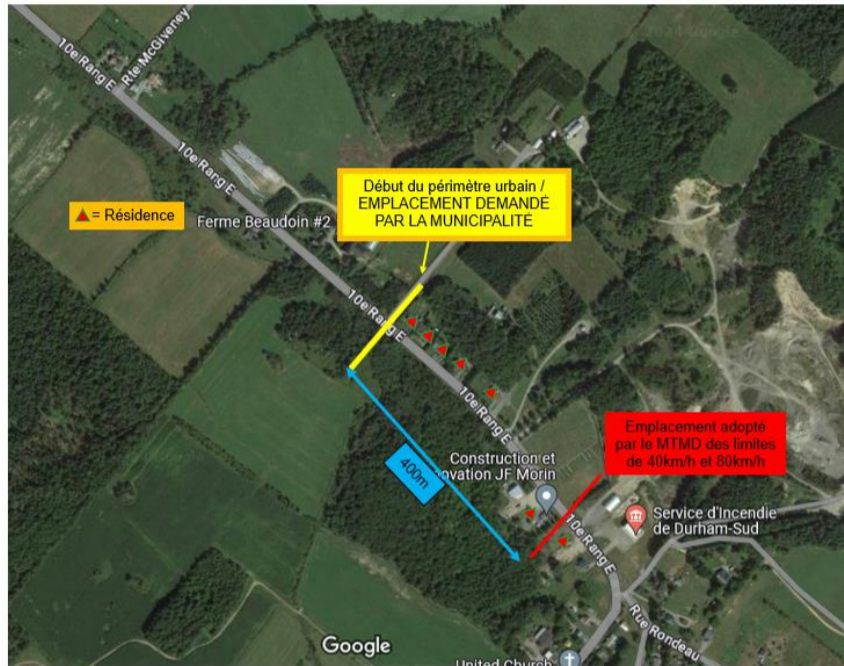
Et résolu

De déposer une demande à madame Marie-Ève Turner, directrice générale du ministère des Transports de la Mobilité durable, division Mauricie-Centre-du-Québec;

De demander de procéder aux trois modifications suivantes:

Modification 1

Sur le rang 10, comme indiqué sur l'image ci-dessous, les panneaux de limites de vitesse de 80km/h et de 40km/h, actuellement situés à 400m de la limite du périmètre urbain (ligne rouge), devraient être déplacés précisément sur la limite du périmètre urbain (ligne jaune).



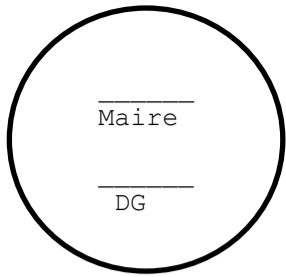
Modification 2

Comme indiqué sur l'image ci-dessous, installer un panneau (dans chacun des deux sens – 2 losanges orangés) sur la rue Principale devant la salle des loisirs (numéro civique 130) invitant les véhicules à ralentir et à porter attention aux piétons, cyclistes et quadriporteurs.



Panneaux de signalisation potentiels :





Modification 3

Sur la route 116 Est, en direction de Richmond, les panneaux de limite de vitesse (50km/h et 90km/h) ont été déplacés à la limite du périmètre urbain, comme prévu. Les représentants du MTMD avaient indiqué qu'en parallèle de ce déplacement, la ligne centrale permettant de dépasser serait remplacée par une ligne double jusqu'à la limite du périmètre urbain. Comme ce changement n'a pas été effectué, nous demandons qu'il soit fait, comme schématisé ci-dessous. Une portion de 160 mètres permet actuellement le dépassement, mais le marquage au sol devrait être remplacé par une ligne double interdisant les dépassements jusqu'à la limite du périmètre urbain.



De faire parvenir une copie de la présente résolution aux:

- Député à l'Assemblée nationale du Québec et ministre responsable de la région Centre-du-Québec, M. André Lamontagne.
- Député à la Chambre des communes, M. Martin Champoux.
- Ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault.

Adoptée

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Offre de service – matières résiduelles

2024-11-318

Considérant que la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François dépose une entente pour l'enlèvement et le transport des matières résiduelles pour les 4 prochaines années à savoir :

- Année 2025 41 355 \$
- Année 2026 42 182.10 \$
- Année 2027 43 025.74 \$
- Année 2028 43 886.25 \$

Dont les augmentations de prix équivalent à 2 % annuellement;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu,

Que le Conseil ait pris connaissance de l'entente de service et s'en déclare satisfait;

D'autoriser la directrice générale à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud pour les 4 prochaines années aux taux établis ci-haut.

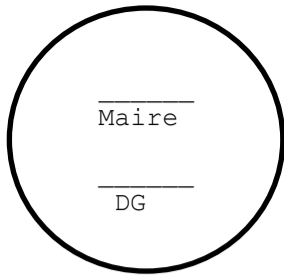
Adoptée

7.2 Intervention d'entretien d'un cours d'eau – Branche 47 du ruisseau Giguère

2024-11-319

Attendu qu'un motif d'intervention (sédimentation, mauvais écoulement, etc.) de la branche 47 du cours d'eau Giguère a été déposé le 13 octobre 2023 à la suite d'une analyse sommaire d'une demande formelle d'intervention ;

Considérant que l'intervention n'avait pas été jugée urgente en octobre 2023 ;



Considérant qu'une entente d'entretien de cours d'eau doit être intervenue avec la Municipalité de Durham-Sud pour la branche 47 du ruisseau Giguère dont l'annexe est déposée en pièce jointe;

Considérant qu'il n'est pas jugé nécessaire par la MRC de Drummond de faire de nouveaux plans d'ingénieur au dossier;

Considérant que la demande a été déposée par un citoyen pour le lot 9955-88-9602;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu,

D'autoriser la MRC de Drummond à effectuer les travaux de nettoyage de la branche 47 du cours d'eau Giguère selon la demande du citoyen.

Adoptée

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Rapport des inspecteurs de la MRC de Drummond pour les permis et autres – octobre 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport des inspecteurs municipaux de la MRC de Drummond du mois d'octobre 2024. Le Conseil en a été informé.

8.2 Rapport de l'inspectrice – nuisance – octobre 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport de l'inspectrice en nuisance du mois d'octobre 2024. Le Conseil en a été informé.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport du mois d'octobre 2024 – Bibliothèque

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport du coordonnateur de la bibliothèque municipale du mois d'octobre 2024. En effet, 14 périodiques, 160 livres adultes et 288 livres jeunes ont été prêtés. Un échange de 752 livres pour jeunes et adultes. Plusieurs activités ont eu lieu à la bibliothèque.
Le Conseil en a été informé.

9.2 Gratuité – Souper d'automne – Comité de l'orgue et du patrimoine religieux de Durham-Sud

2024-11-320

Considérant la politique de location de salle et d'espaces municipaux adoptée le 9 septembre 2024 ;

Considérant la demande de gratuité déposée par le Comité de l'orgue et du patrimoine religieux pour la salle des loisirs le 16 novembre entre 14 h et 21 h;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu,

Que la gratuité de salle est accordée le 16 novembre entre 14 h et 21 h pour célébrer le souper d'automne du comité de l'orgue et du patrimoine religieux de Durham-Sud.

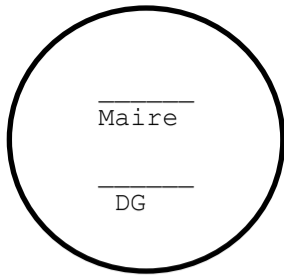
Adoptée

9.3 Gratuité – Comité des activités de la bibliothèque municipale – TAMTAM MANIA

2024-11-321

Considérant la politique de location de salle et d'espaces municipaux adoptée le 9 septembre 2024 ;

Considérant la demande déposée le 17 octobre d'une activité organisée par le comité des activités de la bibliothèque municipale et portant le nom TAMTAM MANIA



“initiation au djembé” qui se tiendra le 10 novembre prochain dès 14 h 30 à la salle des loisirs de Durham-Sud;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu,

Que le Conseil accorde la gratuité de salle pour l’activité “initiation au djembé” organisé par le comité des activités de la bibliothèque avec la société TAMTAM MANI à la salle des loisirs le 10 novembre.

Adoptée

2024-11-322

9.4 Déboursé – Comité des Loisirs de Durham-Sud - chapiteau

Considérant le budget accordé pour la location de chapiteau de l’association des loisirs de Durham-Sud qui a été adopté lors de la présentation du budget 2024;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu,

Que la somme de 1 092.27 \$ soit versée à l’association des loisirs de Durham-Sud pour les factures numéro 1192 et 1181;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire # 02-701-90-972.

Adoptée

9.5 Rapport du comité – Partenaire 12/18 – octobre 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport mensuel du comité Partenaire 12/18 du mois d’octobre 2024. Il est mentionné qu’en moyenne, 5 personnes participent aux rencontres hebdomadaires. Les membres de Partenaire 12/18 ont distribué des centaines de bonbons le soir de l’Halloween. L’AGA est prévue en novembre. La loto 12-18 se tiendra du 1^{er} novembre au 19 décembre. Le groupe a besoin du soutien des citoyens pour perdurer.

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

10.1 CNESST

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12.PÉRIODE DE QUESTIONS

13.LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-11-323

Tous les points à l’ordre du jour ayant été lus,

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

Que la séance soit levée à 20 h 44.

Adoptée

Signée à Durham-Sud ce 4^e jour du mois de novembre de l’année 2024.

Madame Sylvie Laval
Mairesse

Madame Carole Pigeon
Directrice générale et
greffière-trésorière